

Zeitschrift: Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1980)

Rubrik: Expertise, conseil

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. Expertises, conseils

La Fondation n'a pas fait d'expertises relativement importantes pendant l'exercice 1980. Cela ne lui aurait de reste guère été possible vu le travail particulièrement intensif qu'ont nécessitées les affaires de cette année et le peu de personnel à disposition. Mentionnons tout de même le rapport détaillé sur les mesures prises pour protéger le paysage des lacs de la Haute - Engadine rédigé à la demande de l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire.

Il arrive toujours plus souvent que des personnes privées, mais aussi des communes et des bureaux administratifs officiels posent à la Fondation des questions concernant la protection et l'entretien des paysages. Dans de nombreux cas nous avons pu procurer divers documents, et donner des renseignements ou des conseils contribuant ainsi à résoudre certains conflits.